

Permanences :

Lundi 14h à 18h

Vendredi de 9 h à 13 h

☎ 03 84 81 01 21

Et sur RDV auprès du Maire

☎ 06 37 21 85 38

mairie.romain.39@wanadoo.fr**MAIRIE de ROMAIN**
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 MARS 2021

Présents : Mmes Aurélie CHANCENOTTE, Cécile MARTIN, Marie JOLY, Fatima SELLAKE
 Mrs. Robert GRUET, Gérard GRENOT, Patrice CHANCENOTTE, Johann THERY

Absente excusée : Julie GRUET, donne procuration à Cécile MARTIN

Secrétaire de séance : Cécile MARTIN.

- **Approbation à l'unanimité du Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 Février 2021**

- **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020**

Le Compte de Gestion 2020 retrace toutes les opérations financières opérées par Mme BONNAMOUR, Trésorière Principale à Dole, pour le compte de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'approuver le Compte de Gestion 2020 et autorise Madame le Maire à signer ce document.

- **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Madame le Maire et la secrétaire de mairie présentent le Compte Administratif 2020 qui retrace tous les mouvements financiers que Madame le Maire a ordonné pendant l'année 2020. Il doit correspondre au centime près au Compte de Gestion 2020 présenté par le Trésorier.

En euros (€)	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTATS
FONCTIONNEMENT	84 025.31	113 105.55	29 080.24
INVESTISSEMENT	89 137.97	8 108.10	-81 029.87
CUMUL	173 163.28	121 213.65	-51 949.63

Madame le Maire ne prend pas part au vote.

Après avoir délibéré et constaté la concordance des deux comptes, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Compte administratif 2020, et les membres du Conseil le signe.

- **AFFECTATION DE RESULTAT 2020**

Les résultats de clôture de l'exercice 2020 :

Fonctionnement, avec reprise 2019 = 114 768.37 € repris au R002 du BP 2021

Investissement, avec reprise 2019 = -85 133.87 € repris au compte 1068 du BP 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité cette affectation de résultat.

- **VOTE DES TAXES COMMUNALES**

Les taxes communales sont à voter pour le bâti et le non bâti (taxe foncière). La taxe d'habitation étant supprimée, il n'y a pas lieu de voter. Les taux des taxes communales n'ont pas été changés depuis 2014.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité pour le maintien des taux de 2020, soit :

13.24 % pour le bâti - 17.80 % pour le non bâti

- **BUDGET PRIMITIF 2021**

Le budget primitif 2021 est présenté par chapitres.

Section investissement équilibrée : 189 733.87 € (dépenses = recettes)

Deux défibrillateurs seront installés, (un à Romain, un à Vigearde = 4 000 €)

La réfection complète du lavoir (75 500 € financés par les dons), finition des trottoirs (3 000 €)

Section fonctionnement : en sur équilibre

Dépenses prévues pour 144 063 €

Recettes prévues pour 246 221.37 €

les recettes de bois de 2020 n'ont pas été perçues, à percevoir 2020 + 2021

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif présenté, et le signe.

- SUBVENTION 2021

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide d'attribuer une enveloppe de totale de 400 € de subventions pour :

- Souvenirs Français = 50 €
- Anciens Combattants = 50 €
- ADMR = 50 €
- La Carotte = 50 €
- Banque alimentaire = 50 €
- MAM de Gendrey = 50 €
- Pompiers Gendrey = 50 €
- Secours populaire = 50 €

- SOUTIEN AUX HOPITAUX PUBLICS DE DOLE

Madame le Mairie propose que la commune apporte son soutien aux hôpitaux publics de DOLE. Au vu de la diminution des moyens matériels et humains, de la fermeture de lits, et de l'importance du service public de santé de proximité, le conseil municipal approuve à l'unanimité le soutien de la commune, aux hôpitaux publics de Dole, et autorise Madame le Maire à signer la lettre de soutien du Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole.

- Informations et Questions diverses :

- ❖ Les défibrillateurs vont être posés prochainement : sous le porche de la Mairie à Romain ; sur la place à Vigearde. Mise en place d'extincteurs à proximité à Vigearde.
- ❖ Des panneaux de signalisations sont commandés, et seront installés par les adjoints.
- ❖ L'ensemble des projets d'investissements de la commune doit être chiffré pour être ensuite délibéré et priorisé. Les membres du conseil se répartissent les projets à étudier.

Aurélié CHANCENOTTE, Maire



DIVERS

Les nouvelles attestations dérogatoires sont disponibles en mairie, sur demande.

La 76ème cérémonie de commémoration du 8 mai aura lieu aux Monuments aux Morts à Romain à 9h. Au vu des restrictions sanitaires, la présence du public n'est pas souhaitable.

Les élections Régionales et Départementales seront organisées les 20 et 27 juin 2021. Désormais les procurations peuvent être dématérialisées !

Du nouveau pour les PROCURATIONS de vote



Les élections régionales devraient se dérouler dans quelques semaines.

Vos administrés peuvent se rendre **dès à présent** à la brigade pour établir leurs procurations en cas d'absence au scrutin.

Une **nouveauté** cette année, la procuración dématérialisée :

1/ Pour cela, le citoyen peut se rendre sur le site internet maprocuracion.gouv.fr

2/ Suite à cette demande, une référence à 6 caractères lui sera envoyée par courriel ;

3/ Il se présente à la gendarmerie avec cette référence à 6 caractères et une pièce d'identité pour faire valider sa demande de procuración ;

4/ Dès la validation par la gendarmerie, la procuración est transmise en version dématérialisée à la mairie concernée.

Comment ça marche ?



Les imprimés CERFA traditionnels existent toujours notamment pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer.
La gendarmerie se rendra à leur domicile pour établir la procuración.